

L'essentiel de la semaine

Animateur référent

Elodie JOUANNEAU
ARVALIS
02.31.71.13.91
e.jouanneau@arvalisinstitutduvegetal.fr

Animateur suppléant

Cynthia TORRECILLAS
ARVALIS
02.32.07.07.40
c.torrecillas@arvalisinstitutduvegetal.fr

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
des DRAAF, des Chambres
d'agriculture

Abonnez-vous sur

www.chambre-agriculture-normandie.fr

Action pilotée par le ministère chargé
de l'agriculture, avec l'appui financier
de l'Office national de l'eau et des
milieux aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto.



Cette semaine 47 parcelles de blé tendre et 14 parcelles d'orge d'hiver ont été observées dans le cadre du réseau d'épidémio-surveillance normand.

Les semis de blé tendre réalisés début octobre sont entre les stades 3 feuilles et début tallage ; Ceux effectués entre mi-octobre et fin octobre sont entre les stades 2 et 3 feuilles. Les semis de début novembre sont actuellement en cours de levée. Les parcelles avec des dégâts de limaces représentent moins de la moitié des parcelles observées. Avec un seuil de nuisibilité atteint dans une parcelle seulement, l'intensité des attaques sur plantules se maintient à un faible niveau comme les semaines précédentes. Aucune cicadelle n'a été piégée cette semaine. L'activité des pucerons d'automne est signalée dans trois parcelles du réseau dont une pour laquelle le seuil de nuisibilité de 10% de plantes porteuses est atteint. La présence de campagnols, mulots, mouche d'automne et oiseaux dans les parcelles suivies cette semaine a été signalée.

Du côté des orges d'hiver, les semis effectués début octobre sont entre les stades 2 feuilles et début tallage. Les parcelles semées fin octobre sont entre les stades levée et 2 feuilles. Des dégâts de limaces sont recensés dans la moitié des parcelles observées. Néanmoins, l'intensité des attaques est faible car seule une parcelle a dépassé le seuil de nuisibilité. Aucune activité des cicadelles et des pucerons n'est à relever cette semaine. Des traces de campagnols, de mulots, de mouches d'automne, de zabre et d'oiseaux ont été signalées.

Un retour à des températures un peu plus fraîches et une absence de pluviométrie sont annoncés au cours des prochains jours. Le risque lié aux attaques de limaces devrait donc être limité la semaine prochaine. De même, les conditions venteuses prévues semblent être défavorables à l'activité des pucerons.

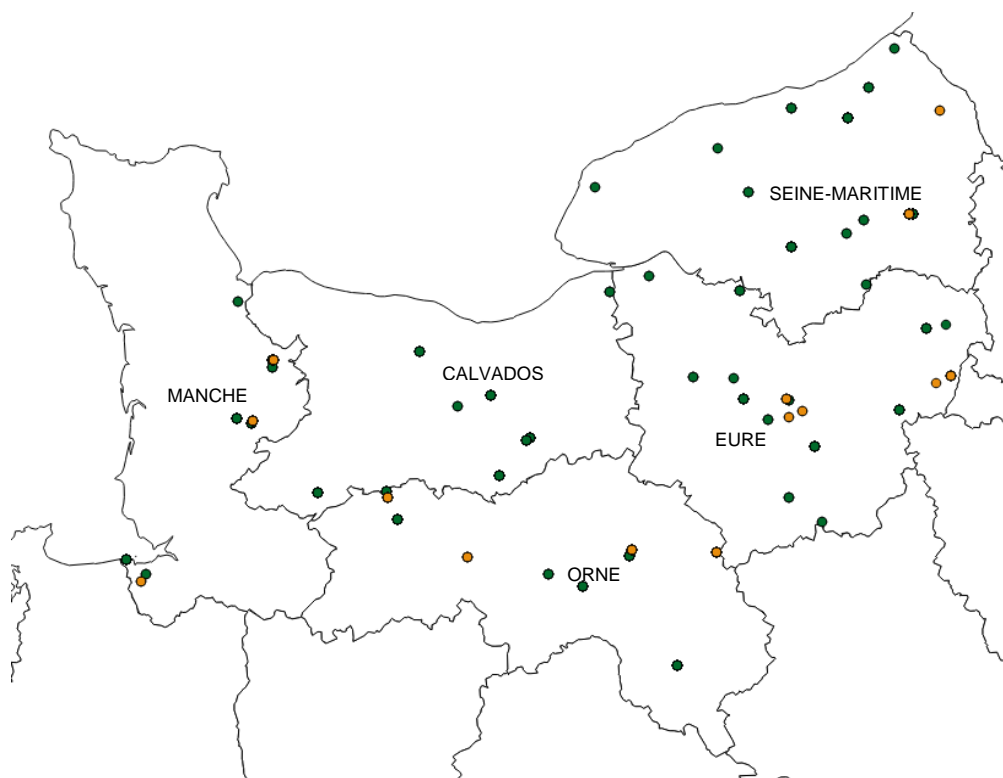
⇒ **Retrouvez les seuils de nuisibilité à la fin du bulletin.**

Prochain BSV : Mercredi 30 novembre.

Observations de la semaine

Observations réalisées en début de semaine sur :

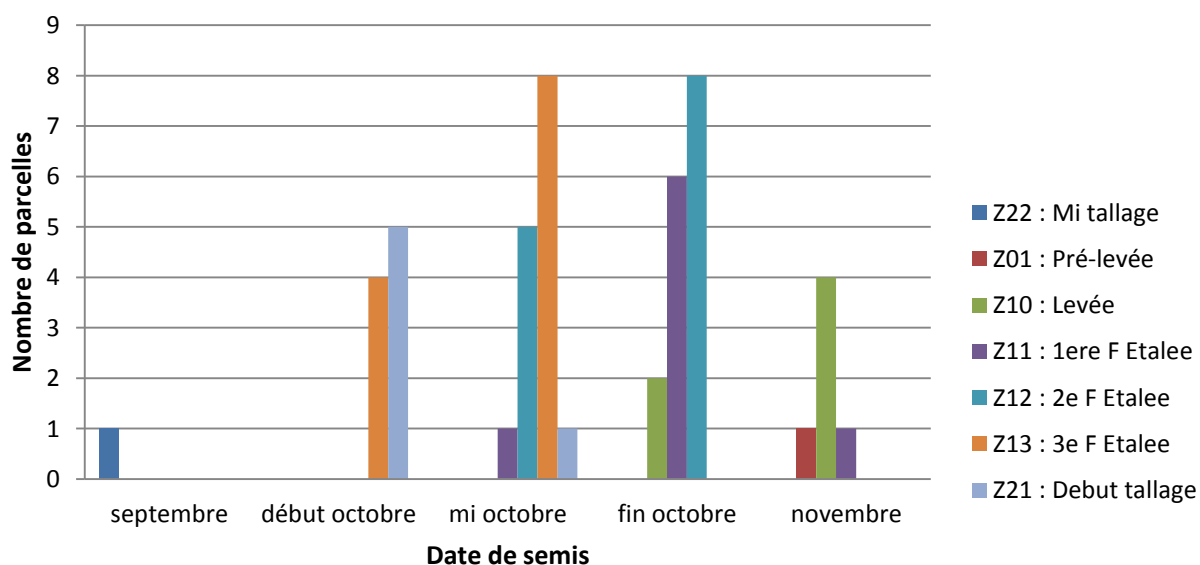
- 47 parcelles fixes de blé tendre d'hiver.
- 14 parcelles d'orge d'hiver



Répartition des parcelles observées : en vert les parcelles de blé tendre d'hiver, en orange les parcelles d'orge d'hiver.

Stades des parcelles de blé tendre d'hiver

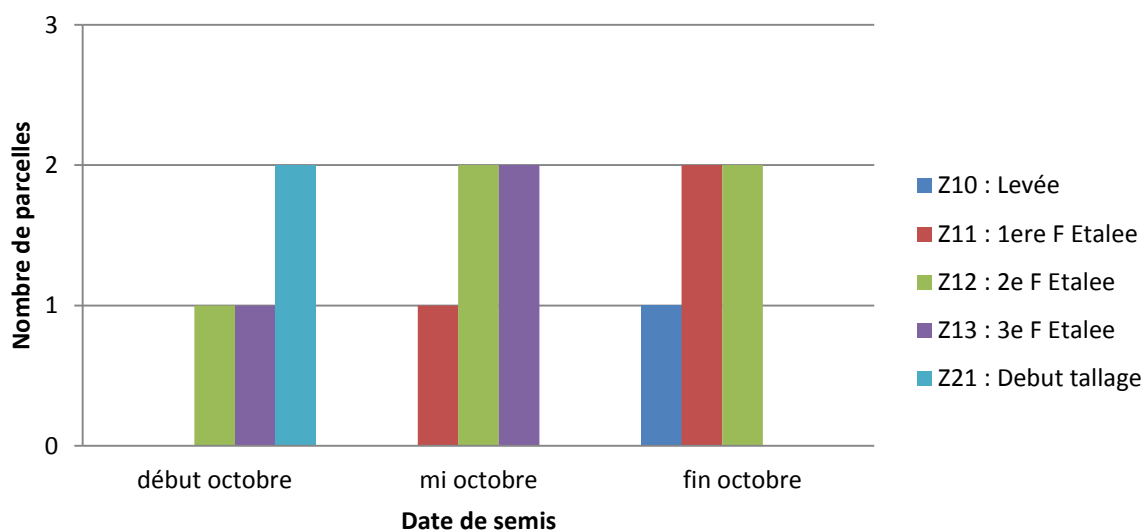
Répartition des parcelles de blé tendre d'hiver en fonction du stade et de la date de semis



Les parcelles semées début octobre sont entre les stades 3 feuilles et début tallage. Pour les semis de mi-octobre et fin octobre, les parcelles sont entre les stades 2 et 3 feuilles. Les parcelles semées début novembre sont majoritairement en cours de levée.

Stades des parcelles d'orge d'hiver

Répartition des parcelles d'orge d'hiver en fonction du stade et de la date de semis



Comme la semaine passée, les parcelles semées début octobre sont entre les stades 2 feuilles et début tallage. Pour les semis de fin octobre, les parcelles sont en entre les stades levée et 2 feuilles.

Ravageurs du blé tendre

Limaces : Cette semaine, 31 parcelles ont été observées. 11 parcelles enregistrent des dégâts liés à ce ravageur avec des attaques sur plantules comprises entre 1 et 40%. Seule une parcelle localisée dans l'Eure a atteint le seuil de nuisibilité.

Cicadelles : Aucune cicadelle n'a été piégée cette semaine.

Pucerons d'automne : Sur 31 parcelles observées, des pucerons sont signalés cette semaine sur 3 parcelles. L'une d'entre elles a atteint le seuil de nuisibilité de 10%.

Mouche d'automne : Parmi les 19 parcelles observées, une seule parcelle en Seine-Maritime présente des traces de ce ravageur.

Campagnols : Sur les 27 parcelles observées, la présence de ce ravageur a été détectée dans 2 parcelles dans la Manche.

Mulots : Sur les 23 parcelles observées, des traces de mulots sont présentes dans une parcelle située dans la Manche.

Oiseaux : Parmi les 22 parcelles observées, 4 parcelles ont subi quelques dégâts d'oiseaux compris entre 1 et 20%.

Ravageurs de l'orge

Limaces : 4 parcelles sur les 9 observées cette semaine enregistrent des dégâts de limaces sur plantules avec des attaques comprises entre 1 à 50%. Une seule parcelle a dépassé le seuil de nuisibilité.

Cicadelles : aucune cicadelle n'a été piégée cette semaine.

Pucerons d'automne : Aucune activité de pucerons dans les parcelles suivies n'a été signalée cette semaine.

Mouche d'automne : Parmi les 6 parcelles observées, une seule parcelle en Seine-Maritime présente des traces de ce ravageur.

Zabre : Des traces de présence de ce ravageur sont détectées dans une seule parcelle parmi les 6 observées.

Campagnols : Sur les 8 parcelles observées, la présence de ce ravageur est signalée dans une seule parcelle située dans la Manche.

Mulots : Parmi les 6 parcelles observées, des traces de ce ravageur ont été signalées dans une parcelle située dans la Manche.

Oiseaux : Sur les 5 parcelles observées, la présence d'oiseaux a été signalée dans une seule parcelle.

Seuils de nuisibilité

Limaces

En grandes cultures, les espèces de limaces rencontrées sont essentiellement la limace grise (*Deroceras reticulatum*) et parfois la limace noire (*Arion hortensis*).

Les céréales sont sensibles aux limaces de la levée jusqu'au stade 2-3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de culture abondants.

Avant la levée, le suivi des populations peut être assuré par un piégeage (4 pièges de 0.25 m² par parcelle, à relever régulièrement). Le seuil de nuisibilité se situe au-delà de 16 à 20 limaces piégées / m² en une nuit.

A partir de la levée, le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 40 % des plantules de la céréale affichent des attaques de limaces.



Piège à limaces, face aluminium visible
(photo D. Simonneau)



Plantules effilochées par les limaces
(photo E. Masson)

Pucerons d'automne

Le seuil de nuisibilité est atteint quand le pourcentage de plantes porteuses d'au moins un puceron atteint ou dépasse 10 %.

Ou lorsque les pucerons séjournent depuis plus de 10 jours dans la parcelle.

Privilégier l'observation pendant les heures chaudes de la journée (pour que les pucerons soient sortis du collet des plantules où ils descendent lorsqu'il fait frais, les rendant peu visibles).

Cicadelles

Le seuil de nuisibilité évalué par captures sur piège jaune englué, est fixé à plus de 30 captures hebdomadaires.